

# REGLEMENT INTERIEUR

## Tournoi d'échecs homologué FIDE Rapide

### le 14 juin 2026, Ville de Vitry sur Seine

#### **Article 1 : Organisation**

Les échecs de Vitry sur Seine organise un tournoi rapide le dimanche 14 juin 2026 à la salle Robespierre - 3, allée du Petit-Tonneau - 94400 Vitry-sur-Seine.

#### **Article 2 : Règles et Appariements**

Les règles du Jeu sont celles du 93<sup>e</sup> congrès de la FIDE (Chennai, Inde) et son annexe A pour les parties rapides. L'annexe A article 5 s'appliquera pour la compétition.

Seront appariés à la première ronde tous les joueurs qui auront pointé et fait contrôler leur licence A ou B et réglé leurs droits d'inscription. Les éventuels retardataires seront appariés à la ronde 2. Le nombre de joueurs est limité à 90 participants.

Les appariements seront réalisés à l'aide du Logiciel PAPI 3.3.8, au Système Suisse accéléré Haley, en utilisant le classement Elo rapide FIDE ou FFE.

#### **Article 3 : Cadence et nombre de rondes**

Homologations : rapide FFE : 71934    Rapide FIDE : 476101

Cadence et nombre de rondes :            Rapide de 9' + 2", 7 rondes.

#### **Article 4 : Horaires**

Inscriptions :                                    à l'avance sur la page helloasso du club

Pointage des pré-inscrits:                De 12h30 à 13h30, première ronde à 14h00

Clôture du Tournoi :                        Remise de prix vers 17h30. Fin du tournoi à 18h00

#### **Article 5 : inscriptions et prix**

Droits d'inscriptions : Jeunes (moins de 20 ans) : 5€, Adultes : 10€

Prix: Coupes & médailles par catégories (au moins 5 compétiteurs), offertes par le Crédit Mutuel.

#### **Article 6 : départages**

Le classement est établi au nombre de points. Pour les ex æquo : Buchholz tronqué et performance. Pour le calcul du Buchholz dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023 (ceci dans le seul but de permettre la publication des départages sur le site de la FFE).

#### **Article 7 : particularités**

- les joueurs doivent avoir une attitude convenable.
- l'analyse et blitz sont interdits dans la salle.
- à l'issue de la partie, les deux joueurs donnent le résultat à la table d'arbitrage.
- le délai de forfait est de 9 minutes et 2 secondes, sauf si l'arbitre ne décide autrement.
- un joueur ou une joueuse sera exclu définitivement après un forfait non signalé, sauf décision contraire de l'arbitre principal.

#### **Article 8 : Arbitre**

Arbitre Principal :                            LORENZO, Alfredo – IA – Arbitre Elite 2 (A50618).

Arbitre Adjoint :                             DUPRET, Patrick – Arbitre Club (N58347).

#### **Article 9 : Engagement**

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur et la charte du joueur d'échecs.

**L'Arbitre Principal**

Alfredo Lorenzo

**L'Organisateur**

Philippe Vaillant



Appariements  
en ligne ici.